

Municipalité de Waltham

Le présent procès-verbal de la séance publique du Conseil est publié.

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue au lieu et à l'heure habituels le 20 mai 2026, sous la présidence du maire Jordan Evans, en présence des conseillers suivants : 1. Mme Chantal Fortin, 2. M. Francis Turner, 3. Mme Holli Lair, 4. M. Brendan Adam, 5. M. Elwood Allard et 6. M. Tyler Rochon.

Mme Annik Plante, directrice générale, était également présente.

01-20-05-26 OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON
ET APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE LAIR

QUE la séance du Conseil municipal de Waltham, tenue le 20 mai 2026, est ouverte à 19 h.

Adoptée

DÉCLARATION DU MAIRE (Decorum)

0220-05-26 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il a été proposé d'ajouter le point « Plan de transition – Poste de directeur général » à l'ordre du jour et de discuter de cette question à huis clos.

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ALLARD
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ADAM

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée

03-20-05-26 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS PRÉCÉDENT

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALLARD

QUE les procès-verbaux des derniers mois soient adoptés tels que présentés.

1. 15 avril 2026
2. 21 avril 2026
3. 28 avril 2026

Adoptée

VISITEURS : Onze (11) visiteurs étaient présents.

1

1. Une question a été soulevée concernant la couverture de protection contre les incendies au-delà du pont de la rivière Black. Le conseil a précisé que le service d'incendie n'est pas exclu de ce secteur; toutefois, la municipalité de Waltham est tenue de planifier, d'organiser et de fournir des services de protection contre les incendies conformément au schéma de couverture des risques d'incendie.

Il a été noté que certaines routes dans les secteurs de la rivière Black supérieure et du lac Green sont des routes privées, des routes situées sur des terres de la Couronne ou des routes non entretenues par la municipalité. Par conséquent, l'état des routes, leur accessibilité et leur statut juridique peuvent nuire à la capacité des véhicules d'urgence, y compris les engins de pompiers, d'accéder en toute sécurité à ces secteurs.

Le conseil a également noté que l'intervention du service d'incendie dans ces secteurs peut être limitée ou conditionnelle en raison des contraintes d'accessibilité et que les délais d'intervention peuvent dépasser les niveaux de service habituels.

2. La question de la démission de la directrice générale et de la publication de sa lettre de démission a été soulevée. Le conseil a indiqué que la décision de rendre publique la lettre de démission revient à la directrice générale et qu'elle peut choisir de la publier ou non.

3. Mme Shirley Durocher a présenté une pétition au conseil concernant la fermeture récente, pendant un mois, du chemin Traversier en raison de la crue printanière. La pétition soulève des inquiétudes quant aux problèmes d'infrastructure persistants et aux difficultés récurrentes liées à la crue printanière et à la gestion des bassins versants.

La pétitionnaire, en sa qualité de propriétaire foncière, demande respectueusement à la municipalité de Waltham de fournir un plan d'action détaillé, incluant un échéancier précis, décrivant les mesures à prendre pour régler définitivement la situation, réduire le recours à des réparations temporaires et coûteuses et prévenir de futures fermetures de route.

Le conseil a officiellement accepté la pétition lors de sa séance du 20 mai 2026. Le conseiller Rochon a demandé à la directrice générale de présenter au conseil le rapport de faisabilité réalisé en 2022 concernant cette question.

4. Il a également été demandé si une pétition des résidents de Black River Road pouvait être acceptée, compte tenu du problème récurrent d'inondations saisonnières qui touchent le secteur chaque année. Il a été confirmé que le Conseil acceptera toujours les pétitions des résidents sur toute question soumise à son examen.

RAPPORT DES COMITÉS

1. **Finances, administration et RH** : Aucun rapport;

2. **Travaux publics et infrastructure** : Le conseiller Allard a demandé que la signalisation incendie soit réexaminé. Il a suggéré de déplacer les deux panneaux existants sur Rochon Road et Black River Road plus près de la chaussée pour une meilleure visibilité. Le Conseil a également discuté de l'ajout potentiel de trois (3) nouveaux panneaux à d'autres entrées ou points d'accès de la municipalité de Waltham. Le directeur général obtiendra le prix des trois panneaux supplémentaires proposés, y compris les coûts associés, et présentera ces renseignements au Conseil pour examen;

3. **Site de transfert** : Aucun rapport;

4. **Service d'incendie** : Aucun rapport;

5. **Loisirs et aréna** : Le conseiller Rochon n'a pas pu assister à la réunion mensuelle, car celle-ci a été reportée et coïncidait avec une réunion du ² Conseil.

6. **Aménagement et environnement** : Aucun rapport.

RAPPORT DE LA MAIRE :

La mairesse Evans a tenu à remercier le personnel municipal, les services d'urgence, les bénévoles et les résidents pour leurs efforts et leur collaboration lors des récentes inondations survenues cette année. Elle a souligné la coordination des interventions et le dévouement de toutes les parties prenantes dans la gestion de la situation et le soutien apporté à la communauté durant cette période d'urgence.

Concernant ces inondations, elle a indiqué que le Conseil entend poursuivre ses efforts pour renforcer la préparation et élaborer de meilleures mesures de planification afin de mieux soutenir et protéger la communauté. Ces efforts comprendront la révision des mécanismes d'intervention existants, la coordination avec les partenaires concernés et le repérage des axes d'amélioration en matière de planification d'urgence et de résilience des infrastructures.

Elle a également souligné que la municipalité traverse actuellement une période de transition administrative suite à la démission de la directrice générale. Elle a indiqué que le conseil municipal collaborera étroitement afin d'assurer une transition harmonieuse et stable, la continuité des services demeurant une priorité durant cette période. Elle a profité de l'occasion pour remercier la directrice générale de son travail, de son professionnalisme et de son soutien constant durant son mandat et tout au long de cette période de transition.

Enfin, la mairesse a réaffirmé l'engagement du conseil municipal envers une gouvernance responsable, une prise de décision transparente et un soutien continu au personnel municipal et aux résidents, alors que la municipalité poursuit ses efforts.

04-20-05-26 APPROBATION DU PLAN DE LOTISSEMENT

Une discussion a eu lieu. Le point a été reporté à la séance spéciale prévue le 27 mai 2026, le conseil ayant indiqué qu'un délai supplémentaire était nécessaire pour un examen plus approfondi.

05-20-05-26 – CONTRAT D'ENTRETIEN HIVERNAL – RUE ROMAIN

(CONTRAT DE 3 ANS AVEC INDEXATION À L'IPC)

ATTENDU QUE la municipalité de Waltham a reçu une proposition concernant l'entretien hivernal (déneigement et dégivrage) d'environ 0,444 km de la rue Romain, de l'intersection de la route 148 jusqu'à l'entrée de l'église;

ATTENDU QUE le coût annuel proposé pour ce service est de 2 095 \$, plus une clause d'ajustement pour le carburant;

ATTENDU QUE trois options contractuelles ont été présentées (1 an avec renouvellement automatique, 3 ans à prix fixe avec indexation annuelle à l'IPC et 5 ans à prix fixe avec indexation à l'IPC);

ATTENDU QUE le directeur général recommande l'option du contrat à prix fixe de 3 ans avec indexation annuelle à l'IPC;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge approprié de retenir l'option recommandée; 3

**PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON
ET APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE FORTIN**

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité de Waltham accepte l'option de contrat de trois ans pour l'entretien hivernal de la rue Romain aux conditions présentées, y compris l'indexation annuelle à l'IPC;

ET QUE le maire et/ou le directeur général soient autorisés à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.

Adoptée

06-20-05-26 EMPLOI D'ÉTÉ – EMPLOYÉS MUNICIPAUX POSTES (2)

ATTENDU QUE la municipalité de Waltham a été approuvée pour deux (2) postes d'été pour étudiants dans le cadre du Programme fédéral d'emploi d'été;

ATTENDU QUE les deux (2) postes d'été pour étudiants seront désignés comme postes d'employés municipaux et pourront être affectés à divers services municipaux pour appuyer les opérations estivales, notamment l'entretien des routes municipales, les travaux généraux et les tâches administratives;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite procéder au recrutement afin de pourvoir ces postes rapidement;

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ADAM
ET APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE LAIR

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil approuve la création et l'embauche de deux (2) postes d'été d'employés municipaux dans le cadre du Programme fédéral d'emploi d'été afin de soutenir diverses opérations municipales à l'échelle de la municipalité, notamment l'entretien des routes, les travaux publics, les tâches administratives et les fonctions municipales générales dans tous les services;

ET QUE le directeur général est autorisé par la présente à préparer et à publier les affichages de postes.

Adoptée

07-20-05-26 LISTE DES PROPRIÉTÉS À VENDRE POUR DÉFAUT DE TAXES

Le secrétaire-trésorier soumet au Conseil, pour examen et appréciation, un état des taxes foncières dues à la municipalité en date du 10 septembre 2026, conformément aux exigences de l'article 1022 du Code des municipalités de la province de Québec;

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ALLARD
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ADAM

IL EST RÉSOLU QUE la déclaration susmentionnée soit approuvée par le⁴ Conseil et que le secrétaire-trésorier/directeur général soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour que la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pontiac procède à la vente de toutes les propriétés situées sur le territoire de la municipalité pour lesquelles les taxes foncières demeurent impayées.

Adoptée

08-20-05-26 MANDAT AU REPRÉSENTANT

Autoriser le secrétaire-trésorier ou son représentant à soumissionner pour l'acquisition de certaines propriétés mises en vente en raison du non-paiement des taxes;

ATTENDU QUE la Municipalité de Waltham peut soumissionner et acquérir des propriétés offertes en vente pour non-paiement des taxes municipales, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

ATTENDU QUE certaines propriétés seront mises en vente en raison du non-paiement des taxes, conformément à la résolution n° 07-20-05-26;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil juge opportun d'autoriser le secrétaire-trésorier, le directeur général ou son représentant à soumissionner et à acquérir certains biens mis en vente pour cause d'arriérés d'impôts ;

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ADAM
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON

ET IL EST RÉSOLU QUE conformément aux dispositions du Code municipal, le Conseil autorise par la présente le secrétaire-trésorier, le directeur général ou l'adjoint administratif à soumissionner au nom de la Municipalité pour certains biens faisant l'objet de la vente aux enchères pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le 10 septembre 2026, jusqu'à concurrence du montant total des taxes dues, y compris le capital, les intérêts et les frais, tel que déterminé par une résolution ultérieure du Conseil.

Adoptée

09-20-05-26 CARTE DE CRÉDIT POUR LE CHEF DES POMPIERS (USAGE D'URGENCE SEULEMENT)

ATTENDU QUE la Municipalité de Waltham reconnaît la nécessité pour le chef des pompiers d'avoir un accès immédiat à des fonds d'achat limités lors d'interventions d'urgence;

ATTENDU QUE certaines circonstances opérationnelles imprévues, comme des interventions d'urgence prolongées, peuvent exiger l'achat urgent d'articles essentiels tels que de la nourriture ou des produits de première nécessité pour les pompiers sur les lieux;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite établir des contrôles et une responsabilisation claire concernant l'utilisation des outils d'achat municipaux;

5

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TURNER

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil autorise la délivrance d'une carte de crédit municipale au chef des pompiers, exclusivement à des fins opérationnelles d'urgence lors d'incendies ou d'interventions d'urgence;

- QUE** la limite de cette carte de crédit soit fixée à 500,00 \$ et que son utilisation sera strictement contrôlée conformément aux politiques municipales;
- QUE** l'utilisation de la carte de crédit sera strictement limitée aux dépenses urgentes et imprévues nécessaires lors d'interventions d'urgence, notamment, mais sans s'y limiter, la nourriture et les besoins essentiels immédiats des pompiers sur les lieux;
- QUE** la carte de crédit ne pourra en aucun cas servir à l'achat d'équipement, de pièces, d'outils, de services ou de fournitures du service, sauf en cas de véritable urgence nécessitant une intervention immédiate pour protéger des vies, la sécurité ou les biens municipaux;
- QUE** tous les achats d'équipement, de pièces, de fournitures ou les besoins opérationnels non urgents devront respecter les procédures d'approvisionnement et d'achat établies par la Municipalité et être approuvés par l'Administration avant l'acquisition;
- QUE** dans les situations où l'administration n'est pas disponible pendant les heures normales de bureau et en cas d'urgence, la municipalité dispose d'un compte chez NAPA à Mansfield, auquel le chef des pompiers peut accéder pour les achats opérationnels approuvés nécessaires aux besoins urgents;
- QUE** toutes les transactions par carte de crédit et les achats effectués sur le compte NAPA doivent être soumis à l'administration, accompagnés des pièces justificatives et de la justification, pour examen et rapprochement.
- QUE** le directeur général est autorisé à mettre en œuvre les contrôles administratifs, les limites et les exigences de déclaration nécessaires relatifs à cette carte de crédit.

Adoptée.

La conseillère Lair a voté contre.

10-20-05-26 ACHAT D'AIMANTS POUR VÉHICULES DU SERVICE D'INCENDIE

- ATTENDU QUE** la municipalité de Waltham souhaite assurer l'identification claire du personnel du Service d'incendie dans l'exercice de ses fonctions;
- ATTENDU QUE** les membres du Service d'incendie peuvent utiliser leur véhicule personnel dans l'exercice de leurs fonctions; 6

**PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ADAM
ET APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE LAIR**

- IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil autorise le directeur général à acheter quatre (4) aimants à l'effigie du logo du Service d'incendie, destiné à être apposé sur les véhicules personnels du personnel dans l'exercice de ses fonctions;
- QUE** l'achat soit effectué auprès d'Enseigne Pontiac;

QUE les aimants soient utilisés exclusivement à des fins officielles pour le service d'incendies.

Adoptée

11-20-05-26 SOUTIEN FINANCIER À LA FORMATION DE POMPIER DE NIVEAU 1, ÉCOLE SECONDAIRE ESSC

ATTENDU QUE le programme de formation de pompier de niveau 1 de l'École secondaire Sieur-de-Coulonge contribue à la formation de futurs pompiers qualifiés et assure la pérennité des services d'urgence dans la région;

ATTENDU QUE le programme nécessite un soutien financier pour couvrir les coûts liés à la formation, notamment l'équipement spécialisé et la formation pratique et théorique;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite appuyer les initiatives qui favorisent la sécurité publique et la formation du personnel des services d'urgence locaux;

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ALLARD
ET APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE LAIR

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil approuve une contribution financière de 250,00 \$ à l'École secondaire Sieur-de-Coulonge pour appuyer le programme de formation de pompier de niveau 1;

QUE cette contribution soit affectée aux dépenses liées à la formation, notamment les coûts d'équipement et de formation;

QUE le directeur général soit autorisé à traiter le paiement et à accomplir toutes les formalités administratives liées à ce don.

Adoptée

12-20-05-26 ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

ATTENDU QUE le directeur général / secrétaire-trésorier a présenté sa démission à la municipalité de Waltham;

ATTENDU QUE le conseil a pris acte de cette démission;

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ADAM

7

IL EST RÉSOLU QUE le conseil accepte la démission du directeur général / secrétaire-trésorier;

QUE la date de fin de mandat soit fixée au 4 juin 2026, conformément à la lettre de démission jointe en annexe A.

Adoptée

**13-20-05-26 NOMINATION D'UN POMPIER STAGIAIRE AU SERVICE
D'INCENDIE DE WALTHAM**

ATTENDU QUE le chef des pompiers a soumis une lettre de recommandation pour la nomination d'une (1) personne au service d'incendie de Waltham;

ATTENDU QUE la personne concernée satisfait aux exigences et qualifications initiales pour exercer la fonction de pompier stagiaire;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt de la Municipalité d'assurer un effectif suffisant pour la sécurité et la protection de la population;

**PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON
ET APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE LAIR**

ET RÉSOLU

1. La Municipalité de Waltham accepte la recommandation du chef des pompiers et approuve la nomination de la personne suivante à titre de pompier stagiaire au sein du Service des incendies de Waltham :
M. Gareth Hamilton
2. La nomination prend effet immédiatement et demeure conditionnelle à la réussite de la période probatoire, telle que déterminée par le chef des pompiers.

Adoptée

**14-20-05-26 ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ACHAT D'UN CAMION
MUNICIPAL DE 2011 (APPEL D'OFFRES SOUS CACHETÉ
PROCESSUS)**

ATTENDU QUE la Municipalité de Waltham est propriétaire d'un camion municipal de 2011 qui a été remplacé;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a autorisé la vente dudit véhicule par appel d'offres sous pli cacheté, conformément à la résolution n° 10-15-04-26 ;

CONSIDÉRANT QUE des offres sous pli cacheté ont été reçues et ouvertes publiquement le 19 mai 2026, conformément à ladite résolution ;

CONSIDÉRANT QU' une seule offre conforme a été reçue ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre reçue a été soumise par M. Edward Spottswood pour un montant de 1 275,00 \$;

**PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ADAM
ET APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE FORTIN**

8

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil accepte l'offre de M. Edward Spottswood, d'un montant de 1 275,00 \$, pour l'achat du camion municipal 2011, vendu « tel quel », sans garantie légale ;

QUE le Conseil autorise le directeur général/secrétaire-trésorier à procéder à la vente du véhicule conformément aux conditions de l'appel d'offres et à la résolution du Conseil n° 10-15-04-26 ;

QUE le directeur général/secrétaire-trésorier est autorisé à préparer, signer et exécuter tous les documents de vente et de transfert requis pour finaliser la transaction ;

QUE le directeur général/secrétaire-trésorier est également autorisé à radier le véhicule de la couverture d'assurance municipale dès le transfert de propriété.

Adoptée

15-20-05-26 DON À L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE WALTHAM

ATTENDU QUE l'Association des pêcheurs de Waltham contribue aux activités récréatives communautaires et à la promotion des activités de plein air et de pêche dans la municipalité;

ATTENDU QU' une contribution financière à l'Association des pêcheurs de Waltham est prévue au budget approuvé de la municipalité;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite procéder au versement de ce montant budgétisé;

**PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ALLARD
ET APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE LAIR**

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil approuve un don de 1 000,00 \$ à l'Association des pêcheurs de Waltham conformément au budget municipal adopté;

QUE le directeur général/secrétaire-trésorier est autorisé à effectuer le paiement.

Adoptée

MUTATION : Aucune mutation foncière à signaler pour ce mois-ci.

RAPPORT D'INCENDIE :

Le conseil a été informé d'un (1) incendie, soit un appel d'entraide de L'Isle-aux-Allumettes concernant un feu de broussailles dans la cour arrière d'un résident, le 23 avril 2026. L'appel a été reçu à 14h21 et s'est terminé à 17h34. Au total, neuf (9) pompiers ont répondu sur les lieux, en plus d'un (1) répartiteur.

NOUVELLES AFFAIRES :

Mise à jour des opérations municipales – Distribution de bois sur le chemin Dempsey

Le conseil a été informé qu'Hydro-Québec a effectué des travaux d'élagage sur le chemin Dempsey, près du garage de MTQ, l'automne dernier, ce qui a permis d'obtenir une quantité de bois utilisable. Le conseil a convenu que le bois sera mis à la disposition des résidents intéressés. Le directeur général publiera un avis public invitant les résidents à manifester leur intérêt à l'hôtel de ville. Un tirage au sort sera ensuite effectué pour déterminer le ou les bénéficiaires.

Système d'enregistrement des téléconférences – Réunions du Conseil

Le Conseil a été informé que, lors de la réunion publique d'avril, l'Association du Lac Vert a demandé la possibilité d'écouter les réunions du Conseil à distance pour les membres ne pouvant y assister en personne. Le Conseil a accepté de mettre à l'essai, à titre expérimental, une option de téléconférence/d'écoute sur ordinateur portable pour la réunion publique du Conseil de juillet.

Les détails et la configuration opérationnelle de ce projet pilote seront discutés lors d'une séance de travail du Conseil prévue à la fin juin.

Une réunion spéciale du Conseil est prévue le 27 mai à 19 h.

CORRESPONDANCE :

Le Conseil a été informé d'une communication reçue de Brookfield Énergie concernant le lac Moiseau. Le niveau d'eau du lac Moiseau a été abaissé à un niveau exceptionnellement bas par mesure de précaution afin de protéger la sécurité publique, les biens et la structure du barrage.

Cette mesure a été prise suite à la détection d'une anomalie au niveau du barrage. Des ingénieurs spécialisés évaluent actuellement la situation et élaborent des mesures correctives. À l'heure actuelle, aucun échéancier n'a été établi pour les travaux, et il est peu probable que le niveau d'eau revienne à la normale durant l'été, la période des crues printanières étant terminée.

Jusqu'à nouvel ordre, le barrage continuera d'être surveillé afin d'assurer la sécurité.

Il est à noter que cette situation relève de la responsabilité de Brookfield Énergie et que la municipalité n'a aucun contrôle opérationnel sur le barrage ni sur la gestion du niveau d'eau.

RENSEIGNEMENTS/MISE À JOUR ADMINISTRATIVE :

Aucun point n'a été soulevé.

DIVERS

Aucun point n'a été soulevé.

16-20-05-26 – PAIEMENT DES FACTURES DE MARS 2026

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ADAM
ET APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE FORTIN

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil accuse réception du paiement de toutes les factures déjà acquittées au cours du mois d'avril 2026, pour un montant total de :29 970,25 \$

ET QUE le Conseil autorise le paiement de toutes les factures restantes pour le mois d'avril 2026, pour un montant total de 82 786,76 \$, payable tel que présenté;

POUR UN TOTAL DE 112 757,01 \$ pour toutes les factures du mois d'avril 2026.

Adoptée

Attestation de disponibilité

Je soussignée, Annik Plante, directrice générale de la municipalité de Waltham, certifie que les fonds sont disponibles pour les dépenses approuvées ci-dessus. 10

Fait à Waltham, le 20 mai 2026.

Annik Plante
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUES

Le journal Equity a demandé à être informé du contenu de la lettre de démission de la Directrice générale remis au conseil.

Le conseil a laissé à la directrice générale le soin de décider si elle souhaitait lire la lettre publiquement. La directrice générale a accepté de la lire publiquement. Il a été noté que la lettre a été rendue publique à la suite de cette demande. Le conseiller Rochon a souligné que, sans remettre en cause la lettre de démission d'Annik, Annik estimait qu'une collaboration entre eux était impossible lorsque l'actuel maire Evans a postulé au poste d'adjoint au directeur général. Il a également fait remarquer qu'Annik avait accepté un poste moins stressant et mieux rémunéré, et que sa lettre de démission ne reflétait pas toute la vérité.

17-20-05-26 SÉANCE À HUIS CLOS

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ADAM

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil se tient à huis clos à 19 h 56 pour discuter de la question confidentielle du Plan de transition – poste de directeur général, conformément à la législation municipale applicable.

Adoptée

18-20-05-26 REPRISE DE LA SÉANCE PUBLIQUE

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON
ET APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE FORTIN

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil reprend la séance publique à 20 h 06.

Adoptée

19-20-05-26 DISCUSSIONS CONCERNANT LE POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

ATTENDU QUE le Conseil souhaite assurer la continuité de l'administration municipale pendant la période de transition actuelle;

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ADAM
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON

IL EST RÉSOLU QUE le conseil mandate la Directrice générale de discuter avec l'agente administrative de la possibilité d'assumer les fonctions de Directrice générale par intérim au taux salarial actuel du directeur général, à titre provisoire jusqu'à ce que le poste soit pourvu de façon permanente;

11

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU' une résolution officielle concernant la nomination et le mandat soit présentée au Conseil pour examen lors de la séance spéciale prévue le 27 mai 2026.

Adoptée

20-20-05-26 CLÔTURE

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ADAM
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALLARD

QUE la séance soit close à 20 H 08.

Adoptée

Maire, Mme Jordan Evans

Directrice générale/Secrétaire-trésorière, Mme Annik Plante

Annex A

May 12th 2026

To Members of Council,

Please accept this letter as my formal resignation from my position as Director General of the Municipality of Waltham, effective June 4th 2026.

This decision has not been made lightly. Serving the Municipality of Waltham has meant a great deal to me, and throughout my time in this role I have dedicated myself fully to the residents, staff, projects, and overall well-being of the Municipality. I have taken great pride in my work and in the responsibilities entrusted to me.

Unfortunately, over time, the working environment has become increasingly difficult and emotionally exhausting for me. The ongoing lack of collaboration and communication from the Mayor has created a situation where I no longer feel supported in my role or able to carry out my duties in a healthy and professional environment. I have genuinely tried to maintain professionalism, cooperation, and open communication; however, the relationship has continued to deteriorate to the point where it has become toxic and unsustainable.

I have also increasingly felt questioned in the work that I do and in the professional decisions I make as Director General. Rather than feeling trusted and respected in the role I was hired to perform, I have often felt undermined and unsupported. It has become difficult to continue working in an environment where I feel there is little respect for me, my position, and the work and dedication I bring to the Municipality every day.

One of the most difficult aspects for me has been the feeling of constantly trying to perform my responsibilities while facing resistance instead of teamwork. A Director General and Mayor must be able to work together professionally for the benefit of the Municipality, staff, and residents. Unfortunately, I no longer feel that this working relationship exists.

This situation has taken a significant emotional toll on me personally and professionally. The stress, tension, and ongoing conflict surrounding the workplace environment have become overwhelming, and after much reflection, I have come to the conclusion that stepping away is the best decision for my well-being.

I want Council to know that this decision does not reflect my commitment to the Municipality itself. I deeply care about Waltham, its employees, and its residents, and I am proud of the work accomplished during my time here.

I sincerely thank Council, staff, and the community members who supported me throughout my tenure. I wish the Municipality nothing but success moving forward.

Respectfully,



Annik Plante